

## Procès-verbal de la Séance du Conseil Municipal du lundi 30 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi trente mai à 20 heures, le Conseil Municipal de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier en date du 20 mai 2022, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François THOMAS.

**Étaient présents 11 :** Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Cindy CALESTROUPAT, Alice DABADIE, Nicolas DARZAC, Louis GOMEZ, Patrick JACQMOT, Cédric LABORDE, Jean-Michel LAMARQUE, Christophe LANGLADE, Jacques LASSERRE, Frédéric RICHEVAUX, Jean-François THOMAS.

**Excusés : 3** Christine BILLÉ, Didier DELORD, Guillaume LESCLOUPE

**Absent : 1** Christian FROUIN

**Pouvoir : 1** Christine BILLÉ donne pouvoir à Jean-François THOMAS

Monsieur Louis GOMEZ a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le maire ouvre la séance, présente l'ordre du jour et soumet à approbation le procès-verbal de la séance du 09 mai 2022. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### Rappel de l'ordre du jour :

- Aménagement de l'accessibilité du cimetière, création du parking et des V.R.D. pour la station-service de carburants
- Présentation du résultat de l'analyse des offres faite par SETMO
- Choix de l'entreprise qui réalisera les travaux et délibération
- P.L.U.I. de la CCAA / dernières informations
- Portrait du territoire Armagnac Adour
- Informations CCAA
- P.C.A.E.T. Plan Climat Air Energies de Territoire
- Questions diverses

### **1. Aménagement de l'accessibilité du cimetière, création du parking et des V.R.D. pour la station-service de carburants**

Quatre entreprises ont remis une offre de prix pour la réalisation des travaux dans les délais. Le bureau d'études SETMO a vérifié la conformité des dossiers et a procédé à l'analyse des offres au regard de la réglementation en vigueur. Monsieur le Maire fait la présentation de cette analyse.

Les quatre offres et une variante se décomposent comme suit par ordre alphabétique (Note/100) :

ACCHINI:	109 239,20 € HT	92,50
GEOVIA:	104 982,20 € HT	94,71
GEOVIA Variante:	99 234,20 € HT	93,00
SOGEBE:	115 492,10 € HT	91,55
SPIE MALLET:	140 895,72 € HT	82,26

La commission Appel d'Offres s'est réunie ce jour pour examiner le résultat et proposer un choix au Conseil Municipal.

Le classement des entreprises après notation est le suivant :

- 1 - GEOVIA
- 2 - GEOVIA Variante
- 3 – ACCHINI
- 4 – SOGEBA
- 5 – SPIE MALLET

La proposition de la commission "Appel d'Offres" de l'entreprise à retenir pour la réalisation des travaux est GEOVIA

**Le Conseil municipal après délibération et à l'unanimité donne son accord pour confier le chantier à GEOVIA en privilégiant la variante proposée si possible.**

Le début du chantier semble possible début septembre 2022. La date sera précisée par l'entreprise lors de la signature du marché.

Les entreprises non retenues doivent être informées par courrier de la Mairie via la plateforme dématérialisée des marchés publics.

## **2. Portrait du territoire Armagnac Adour**

Dernièrement une étude réalisée par le GIP Gers Solidaire a dressé un portrait de chaque communauté de communes. Monsieur le Maire présente le résultat de cette étude transmise avec la convocation à l'ensemble des conseillers. Il en ressort notamment que la population est vieillissante sur le territoire Armagnac Adour. Voir [Annexe 1](#)

## **3. Informations de la CCAA et questions diverses**

\* Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le 04 Juillet 2022 à VERLUS.

\* Le P.L.U.I. doit être revu par le bureau d'étude pour prendre en compte l'ensemble des observations formulées. Ce travail supplémentaire va générer une dépense imprévue évaluée entre 20 000 € à 23 000 €.

\* Une conférence des Maires est programmée par la CCAA le Mardi 7 Juin 2022 pour travailler sur les propositions d'évolution du P.L.U.I.

\* La communauté de communes Armagnac Adour organise une seconde rencontre avec les Elus et les secrétaires de mairies le mardi 14 juin à 14h00, salle de réunion bureau de la CCAA à RISCLE. Ce deuxième rendez-vous, aura pour thème principal, la présentation et les enjeux du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui a été présenté lors du conseil communautaire du 16 Mai 2022 à SABAZAN. Voir [Annexe 2](#)

Il s'agit d'un document stratégique à l'échelle du Pays Val d'Adour afin de lutter contre le dérèglement climatique et s'adapter à ses impacts (sécheresse, crues, intempéries...). A cette occasion un consultant sera présent afin d'expliquer la démarche et la finalité de ce plan et d'échanger sur l'intérêt d'un tel dispositif.

Monsieur le Maire sollicite les membres du Conseil pour être accompagné et prévoir des questions.

\* Piscine municipale : la CCAA a recruté un MNS pour permettre aux enfants de l'école d'utiliser la piscine à compter du 13 Juin 2022.

\* Ateliers Numériques : 2 demi-journées sont programmées les 13 et 27 Juin à la Mairie

\* Recensement de la population : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population sera organisé par l'INSEE du 19 Janvier au 18 Février 2023. Le recrutement de 2 agents recenseurs sera nécessaire.

\* Terrain de pétanque : La demande de déplacement du terrain de pétanque au stade formulée par le propriétaire riverain est examinée par le Conseil Municipal. Après un long débat et beaucoup de discussions, Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer par un vote sur l'opportunité de cette demande. A une très large majorité, la demande de déplacement du terrain de pétanque est rejetée par le Conseil Municipal. Le terrain de pétanque restera donc au cœur du village.

L'ordre du jour est terminé, il est précisé des informations supplémentaires :

\* Présentation par Cindy Calestroupat du projet de végétalisation du cimetière. Une corvée sera organisée un samedi de septembre. Un test sera effectué sur 3 allées au fond à droite. Christophe Langlade est chargé de demander des devis pour la confection de panneaux destinés à l'information du public.

\* Commission communication : en prévision, une publication de 4 pages d'informations prochainement.

Fin de la réunion à 21H15.